



GUIDE DE SOUMISSION D'UNE COMMUNICATION ORALE OU D'UN POSTER AFFICHÉ

Le Comité Scientifique invite l'ensemble des professionnels sensibilisés ou spécialisés dans le domaine de la santé sexuelle et de la sexologie à soumettre des propositions pour des communications orales ou posters affichés.

Les abstracts doivent être soumis en ligne sur le site Internet du congrès : www.assises-sexologie.fr

Votre adresse email doit être valide.

Les abstracts envoyés par courrier, par fax ou par email, ne seront pas pris en compte. Également, les abstracts envoyés après la date de clôture ne seront pas pris en compte.

1. DATES IMPORTANTES

Mercredi 21 novembre 2018 : Ouverture des soumissions.

Lundi 7 janvier 2019 : Clôture de la soumission des abstracts à minuit.

Lundi 11 février 2019 : Notification des abstracts.

Tout résumé reçu après cette date ne pourra être accepté.

L'auteur sera informé courant février 2019 de la décision du Comité Scientifique concernant sa présentation.

Les abstracts définitivement acceptés seront publiés dans le livre d'abstracts des 12^{èmes} Assises.

2. LISTE DES THÈMES

Les auteurs sont invités à proposer un abstract décrivant des sujets ou travaux dans l'un des 11 thèmes présentés ci-dessous.

Le thème de l'abstract correspond à la catégorie dans laquelle votre résumé est soumis.

- Nouvelles pratiques, nouvelles relations
- Internet / Média / Nouvelles technologies
- Éthique / Religion / Culture
- Paraphilies / Perversions sexuelles
- Pornographie
- Education sexuelle / Prévention
- Troubles sexuels : dysfonction érectile, éjaculation précoce, troubles du désir sexuel, troubles de l'orgasme, etc...
- Transidentités / Homosexualités
- Violences sexuelles et de genre
- Contraception
- Infections sexuellement transmissibles / VIH / HPV

- Vie érotique et plaisirs sexuels
- Autre thématique, à préciser

3. MODALITÉS DE SOUMISSION

La première fois, inscrivez-vous comme dépositaire d'un abstract en créant un compte. Remplissez les champs d'identification. Une fois votre inscription faite, la procédure à suivre est la suivante :

- Précisez le titre de votre travail (sans mention géographique afin de respecter l'anonymat de votre abstract).
- Précisez la thématique de votre abstract, ainsi que les mots clés qui correspondent à votre travail.
- Indiquez l'état d'avancement de votre travail : achevé ou en cours.
- Précisez si votre abstract a déjà été soumis précédemment, s'il a déjà été présenté lors d'un congrès, s'il a déjà été publié dans un journal. Si oui, précisez où et quand.
- Indiquez si votre projet est financé. Si oui, précisez par qui.
- Les abstracts doivent être soumis en français. 1 abstract maximum par dépositaire sera accepté.
- L'abstract doit tenir dans les cadres prévus à cet effet, de **600 mots minimum à 2 000 mots maximum**.
- Tableaux et figures : **deux illustrations (tableau ou image) pourront être insérées dans le résumé**. Une figure représente 25 mots. Votre résumé ne doit donc pas dépasser 1950 mots si vous joignez deux illustrations (tableaux ou figures).
- La présentation de votre abstract sera composée comme suit :
 - 1) Titre du résumé
 - 2) Contenu de l'abstract
 - Introduction
 - Méthode
 - Résultat
 - Conclusion
- **Les auteurs ne peuvent pas soumettre plus d'1 résumé** mais peuvent choisir de soumettre pour une Communication orale ou un Poster affiché. **Le Comité de relecture pourra rediriger un abstract vers une Communication Orale ou un Poster lors de la validation finale.**
- Indiquez les noms de l'auteur, présentateur et co-auteurs et précisez chaque nom et affiliation dans l'ordre souhaité d'apparition sur le résumé. Notez bien le nom du présentateur. Le secrétariat scientifique sera amené à contacter ce dernier. Dans le cas où le présentateur est différent de l'auteur, un champ spécifique vous permettra de préciser son identité.
- La limite du nombre de co-auteurs (soumettant inclus) est de 6 personnes.
- **Veillez à anonymiser votre abstract** afin que le Comité Scientifique puisse l'évaluer en toute indépendance (ne pas mentionner de noms ni d'indications de lieux). Ne pas saisir les noms

- d'auteurs ou des lieux trop précis. Des champs sont prévus pour indiquer les auteurs et le système établira un lien entre le texte et les auteurs de façon automatique.
- Déposez votre abstract dans les cadres prévus à cet effet (sans mention géographique ou de nom de structures/associations, afin de respecter l'anonymat de votre abstract).
 - Votre abstract peut être refusé si celui-ci ne respecte pas les règles d'anonymat.
 - Enregistrez votre abstract en mode brouillon si vous souhaitez le modifier ultérieurement avant le dépôt final. Sinon, validez votre abstract en cliquant sur le bouton soumettre.
 - Si vous souhaitez procéder à une modification de votre abstract après avoir quitté la plateforme, identifiez-vous à l'aide de votre login et votre mot de passe.
 - Un courriel vous confirmera immédiatement que votre abstract a bien été enregistré par le système.
 - Nous vous invitons à conserver tous les échanges de mails jusqu'au congrès.

Relisez l'ensemble des champs complétés afin de vérifier l'exactitude des informations saisies. Si vous avez besoin de faire des modifications, cliquez sur « Modifier l'abstract ».

4. PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Les abstracts proposés sont examinés et évalués anonymement par le Comité Scientifique. Il est chargé de les noter selon les 4 critères suivants :

- Présentation et conformité aux recommandations et instructions précédemment listées.
- Intérêt pour les Assises
- Objectifs et méthodes
- Innovation

La sélection des résumés sera effectuée par le Comité Scientifique, en fonction de la moyenne obtenue et des commentaires laissés.

Les auteurs seront informés de la décision du Comité Scientifique en février 2019.

Les résumés non conformes aux instructions seront ignorés.

5. FORMAT POSTER & COMMUNICATION ORALE

Votre poster sera présenté et affiché au sein de l'espace d'exposition.

Il sera également consultable sur l'application mobile et le site internet du congrès.

Les consignes de transmission seront communiquées au moment de la notification aux auteurs.

Les Communications Orales se dérouleront le samedi 30 mars 2019 de 17h00 à 18h30 lors de 3 sessions parallèles.



Publication des abstracts acceptés

En soumettant abstract, l'auteur accepte de fait que son résumé soit publié.

L'acceptation inclut la publication sur le site internet des Assises, l'application du congrès ou tout autre support avec lequel les Assises auront un partenariat de publication.

En cas de problème avec votre soumission, ou pour toute question, nous vous invitons à contacter le secrétariat scientifique par mail à l'adresse suivante : assises-sexologie@overcome.fr